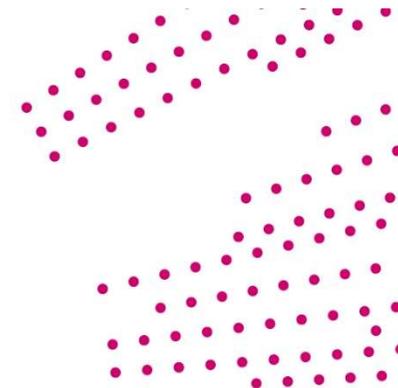


les \_\_\_\_\_  
**TERRITOIRES**  
*innovent*



## GENRE ET AMÉNAGEMENT

Prendre en compte l'égalité dans l'aménagement

Vendredi 6 juin 2025 de 10h à 12h

Bonjour, vous êtes au bon endroit !

Veuillez patienter quelques instants, nous arrivons...



# Pour une rencontre en toute sérénité



- Pensez à vous renommer et indiquez vos **Nom Prénom – Structure** afin de permettre votre identification lors des échanges
- N'oubliez pas de **couper vos micros** pendant la présentation pour éviter les interférences et réduire la bande passante
- N'hésitez pas à **poser vos questions directement sur le fil de discussion**
- Vous pouvez dès maintenant **télécharger le support de présentation** de ce webinaire sur la page Les Territoires Innovent du site de la DREAL
- Une **fiche de capitalisation** vous sera communiquée à l'issue de la rencontre
- La rencontre est **filmée et enregistrée**. Si vous ne souhaitez pas apparaître au sein de cet enregistrement vous pouvez **vous renommer en anonyme pour ne pas faire apparaître votre identité**



# Programme



**10h00** - Le mot d'accueil par **Marianne PABOEUF**, Chargée de l'animation des réseaux territoriaux, Région Bretagne

**10H05** - **Quiz introductif**, 5 questions pour comprendre les enjeux

**10h20** - **Présentation du plan d'action Egalite Femmes-Hommes de Quimperlé** par **Pascale DOUINEAU**, Adjointe municipale déléguée à la vie associative, aux jumelages et coopérations, à l'égalité femme-homme et **Olivier BROUXEL**, Responsable du service des sports.

**10H50**- Temps d'échanges

**11h10** - **Présentation du plan d'action Egalite Femmes-Hommes de Saint-Brieuc** par **Renée MAZEO**, Conseillère déléguée aux aînés, aux solidarités entre générations, au droit des femmes et à l'égalité entre femmes et hommes et **Erell LATRY**, Chargée de mission à la direction générale des services et référente Egalité.

**11H40**- Temps d'échanges

**12h00** - Clôture de la rencontre





# OUVERTURE

Marianne PABOEUF, Chargée de l'animation des réseaux territoriaux, Région Bretagne





# LE QUIZZ

5 questions sur la thématique





Question #1

## Que désigne l'effet Matilda ?

- A. Lorsqu'un homme explique à une femme quelque chose qu'elle sait déjà
- B. L'appropriation par des hommes des recherches scientifique des femmes
- C. A partir d'un certain niveau hiérarchique, les femmes ne peuvent plus progresser



## Réponse : L'appropriation par des hommes des recherches scientifiques des femmes

L'effet Matilda est le déni, la spoliation ou la minimisation récurrente et systémique de la contribution des femmes à la recherche scientifique, dont le travail est souvent attribué à leurs collègues masculins. En effet, nombreuses sont les femmes qui se voient évincées des remises de prix, voire carrément d'un prix Nobel.

L'effet Matilda a été théorisé dans la continuité de l'effet Matthieu, selon lequel un scientifique éminent obtient souvent plus de crédit qu'un chercheur relativement inconnu, même si son travail est partagé ou similaire. Il s'inscrit plus largement dans le phénomène d'invisibilisation et d'effacement des femmes.

Au rang de ces femmes, injustement méconnues, on compte la physicienne Lise Meitner qui met au point la fission nucléaire, la biologiste Rosalind Franklin pionnière de l'ADN, la médecin Marthe Gautier qui a découvert la trisomie 21, l'astronome Jocelyn Bell ou encore la physicienne Mileva Einstein qui met au point la théorie de la relativité aux côtés de son mari.



**Réponse** : L'appropriation par des hommes des recherche scientifique des femmes

La réponse A) « Lorsque qu'un homme explique à une femme quelques chose qu'elle sait déjà », désigne le **Mansplaining**, il s'agit d'une forme de sexisme ordinaire. Le terme est un mot-valise qui tire son étymologie des mots anglais man (« homme ») et explaining (« qui explique »). Le "mansplaining ", désigne cette attitude de domination patriarcale observée lorsqu'un homme explique quelque chose à une femme alors qu'elle maîtrise le sujet. D'autres terminologies similaires ont émergé au sein du mouvement féministe : **Mansplaining, manspreading, maninterrupting, mansjoking**. Nommer des concepts c'est ouvrir la possibilité à tous de s'en saisir et d'en discuter.



## Réponse : L'appropriation par des hommes des recherche scientifique des femmes

La réponse C) « A partir d'un certain niveau hiérarchique, les femmes ne peuvent plus progresser », sous-entendu autant que les hommes, fait référence au concept de **plafond de verre**. En l'anglais « glass ceiling », c'est une expression américaine datant de la fin des années 70, en plein mouvement de libération des femmes. Le concept désigne les barrières visibles et invisibles à la promotion des femmes dans les structures hiérarchiques. S'il est parfois difficile à identifier, le plafond de verre entraîne des discriminations bien réelles dont la moindre n'est sans doute pas l'écart salarial. Autre conséquence discriminatoire, les femmes restent désavantagées, à diplôme égal, en matière d'accès aux formations et aux promotions ainsi qu'en matière de mobilité professionnelle en général.



### Question #2

Quelle lecture peut-on faire de la très faible proportion de rues portant des noms de femmes en France (3 à 5%) ?

- A. C'est un symptôme d'un biais structurel dans la fabrique urbaine
- B. C'est une question d'histoire : il y a eu historiquement plus d'hommes célèbres.
- C. Ce n'est qu'un détail symbolique sans incidence réelle sur l'usage de l'espace.
- D. Ce n'est plus un problème, les collectivités rééquilibrent progressivement



## Réponse : C'est un symptôme d'un biais structurel dans la fabrique urbaine

Cette invisibilisation n'est ni anecdotique, ni purement historique. Elle révèle un processus de fabrication de l'espace par et pour les hommes, comme l'avait souligné l'OCDE dès 1994. Le nommage est un acte politique, qui structure la mémoire collective. En n'attribuant quasiment aucun espace symbolique aux femmes (et encore moins aux femmes racisées, non cisgenres ou en situation de handicap), nous reconduisons l'idée qu'elles ne participent pas à la société, qu'elles sont absentes du récit national. Cela renforce leur marginalisation dans les représentations et donc leur légitimité à occuper, investir ou transformer l'espace public.

### Sources :

- "Féminiser les noms des rues et espaces publics, les municipalités normandes multiplient les initiatives", France 3, Jean-Yves GELEBART, 2022.
- Féminiser et décoloniser les noms des voies, Adresse Data Gouv, 2025 : [adresse.data.gouv.fr/blog/feminiser-et-decoloniser-les-noms-de-voies](https://adresse.data.gouv.fr/blog/feminiser-et-decoloniser-les-noms-de-voies)



### Question #3

Quelle est la part (en %) des budgets alloués aux pratiques sportives dans l'espace public qui profitent aux garçons ?

A. 30%

B. 52%

C. 75%



## Réponse : 75%, cela traduit une inégalité d'allocation des ressources publiques et d'usages légitimes

La concentration des investissements publics sur des équipements prisés des garçons (terrains de foot, city-stades) n'est pas neutre. Elle reflète un arbitrage politique qui considère certaines pratiques comme plus légitimes que d'autres. Cette domination spatiale exclut les filles de l'usage actif de l'espace public, les confine à une position d'observatrices et génère un sentiment de non-appartenance. Corriger cela suppose de repenser la planification en partant des usages et des besoins différenciés et non de la reproduction de normes genrées.

Par ailleurs, le loisir, ce n'est pas du bonus. C'est un droit social, un espace d'émancipation, de construction identitaire, de socialisation. Quand la plupart des équipements bénéficient aux garçons, on structure l'espace public selon des normes viriles, compétitives où la présence féminine est perçue comme déviante ou illégitime. Cela contribue à une hiérarchisation des corps et des pratiques qui se prolonge dans tous les domaines : scolaire, professionnel, symbolique.

### Source :

- La participation des citoyens au projet urbain : une affaire d'homme !, Yves RAIBAUD, 2015 : La participation des citoyens au projet urbain : une affaire d'hommes ! | Cairn.info
- La ville appartient-elle aux hommes ? Yves RAIBAUD, 2015



#### Question #4

**Dans les transports en commun, quelle proportion des victimes d'injures et d'insultes sont des femmes ?**

- A. La moitié (1 victime sur 2 est une femme)
- B. Les deux tiers (2 victimes sur 3 sont des femmes)
- C. La totalité (100% des victimes sont des femmes)



## Réponse : Les deux tiers (2 victimes sur 3 sont des femmes)

Cela crée un **sentiment d'insécurité et modifie les pratiques de mobilité**. Dans les transports en commun, 2/3 des victimes d'injures et insultes sont des femmes, tout comme l'écrasante majorité des victimes de violences sexuelles. Les victimes de coups et blessures sont principalement des hommes.

L'impact du harcèlement sexiste va bien au-delà de l'expérience individuelle. Il a des conséquences systémiques : modification des trajets, réduction de l'amplitude horaire, renoncement à certaines activités, perte d'opportunités économiques ou éducatives. Ce sont donc les femmes qui adaptent leur comportement le plus souvent. L'urbanisme genré exige de penser la mobilité à partir de ces réalités vécues, de remettre en cause le "modèle standard" de l'utilisateur neutre et de réinvestir dans une sécurité pensée en termes de confort, visibilité, pluralité des usages et présence humaine.

### Source :

- État des lieux du sexisme en France à l'heure de la polarisation, rapport n°2024-01-22-STER-61, Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2025 : [hce-sexisme\\_polarisation\\_etat\\_des\\_lieux\\_sexisme-vf.pdf](#)
- Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun, se mobiliser pour dire stop sur toute la ligne au harcèlement sexiste et aux violences sexuelles dans les transports, n°2015-04-16-VIO-16n, Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2015 : Rapport

Question #5

**Comment qualifier l'aménagement urbain qui repose sur l'idée d'un usager neutre, rationnel, mobile, sans contraintes ?**

- A. Inclusif par défaut
- B. Universel et adaptable
- C. Adapté aux exigences contemporaines
- D. Biaisé au profit d'un profil masculin dominant



## Réponse : Biaisé au profit d'un profil masculin dominant

Ce **mythe de l'usager universel** est au cœur de l'**exclusion** genrée dans l'urbanisme. Il ignore les réalités d'un grand nombre de personnes : personnes âgées, enfants, femmes, personnes handicapées, personnes racisées, personnes ne parlant pas la langue officielle majoritaire. Ce biais **entraîne des politiques inefficaces et inéquitables**. L'approche genrée vise à rendre visible ces biais pour construire une ville concrètement universelle, c'est à dire pensée à partir de la diversité des expériences. Des **outils comme les marches exploratoires, les enquêtes genrées de satisfaction ou l'analyse des temps** permettent de comprendre comment et pourquoi certaines personnes ne fréquentent pas certains espaces. Sans ces données genrées et qualitatives, on se contente le plus souvent d'un aménagement pour un usager abstrait, majoritairement masculin.

Source :

- Nouvelles proxémies en Europe ? De l'anthropologie de l'espace à la géomédiation paysagiste, Pierre DONADIEU, 2010 : Nouvelles proxémies en Europe ?



Question #6

**Quelle erreur stratégique majeure commettent de nombreuses collectivités sur les enjeux de genre ?**

- A. Elles agissent uniquement sur la sécurité.
- B. Elles externalisent la compétence.
- C. Elles se focalisent sur des actions de communication
- D. Toutes ces réponses



## Réponse : Toutes ces réponses

La majorité des collectivités restent dans une logique de **traitement ponctuel et symbolique** : éclairage, caméras, campagnes de sensibilisation, charte de nommage.

Cela **ne remplace pas une analyse structurelle des politiques publiques locales** : planification urbaine, programmation, budget genré, gouvernance. L'égalité réelle exige des choix politiques clairs, des indicateurs de suivi, une transversalité intégrée dans tous les documents de planification.

### Source :

- La prise en compte du genre au sein d'une collectivité territoriale, Marie-Laure DEROFF et Nicole ROUX, 2013 : Genre et Construction de la Géographie - La prise en compte du genre au sein d'une collectivité territoriale - Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine



## Présentation du plan d'action Egalite Femmes-Hommes de Quimperlé

Pascale DOUINEAU, Adjointe municipale déléguée à la vie associative, aux jumelages et coopérations,  
à l'égalité femme-homme

Olivier BROUXEL, Responsable du service des sports



# Un engagement de longue date

2014

2018

2019

2023



Mise en place d'une délégation spécifique en faveur de la promotion de l'égalité femmes-hommes

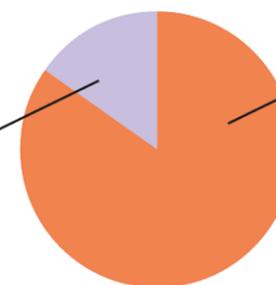
Signature Charte Européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale

Adoption 1<sup>er</sup> plan d'action pour 2020-2022\*

Adoption 2<sup>ème</sup> plan d'action pour 2024-2026



4 fiches actions non réalisées



28 fiches actions ont été réalisées (soit 87,5% du plan)



\*Prolongé jusqu'en 2023 car Covid-19

# Zoom sur les 5 axes du plan d'action

**1** Construire les bases de l'égalité et du bien vivre ensemble

**3** Contribuer à l'égalité pour toutes et tous

**5** Favoriser l'égalité au sein de la collectivité

**2** Favoriser l'implication des citoyen·ne·s

**4** S'engager publiquement pour l'égalité

# Axe 1 : Construire les bases de l'égalité et du bien vivre ensemble

## *Sensibiliser, former, éduquer*



### Conférence de Mélissa PLAZA

autour de la place des femmes dans notre société et plus particulièrement dans le sport

La Ville de Quimperlé et Quimperlé Communauté mènent un travail de **sensibilisation**, de **formation** et **d'éducation** à destination des associations, des agent·es municipaux et intercommunaux, avec l'intervention de conférencier·es, des réunions de quartiers ou encore des "**réunions trottoirs**" organisées pour aller au contact des habitant·es.

# Axe 2 : Favoriser l'implication des citoyen·ne·s

*Encourager, faciliter, innover, mobiliser*



## Organisation d'une marche exploratoire

Dans un quartier de la ville pour permettre aux femmes de s'investir d'avantage dans la construction de l'espace public et dans la vie citoyenne. 10 femmes ont été invitées à identifier les lieux où elles se sentent en insécurité. Un temps de restitution a été organisé avec le service aménagement, portant sur des questions d'éclairage et d'accessibilité.

## « Coup de pouce égalité »

Soutien des associations porteuses de projet en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations. Ce dispositif, de plus en plus approprié par les acteurs locaux, permet de valoriser des initiatives concrètes :  
13 candidatures en 2025



**Formations et séances de self defense** ont été mises en place par le club du Dojo des 3 Rivières

## [Zoom sur les fresques murales sur l'île de Quimperlé ]

Un soutien a été apporté à un projet artistique porté par deux femmes, qui ont réalisé des fresques murales sur l'île de Quimperlé pour promouvoir la visibilité des femmes artistes dans l'espace public. Ce type de projet illustre la volonté de favoriser une appropriation égalitaire de l'espace urbain.



# Axe 3 : Contribuer à l'égalité pour toutes et tous

*Accompagner, soutenir, aider*



Réhabilitation d'un complexe de tennis avec création de 4 vestiaires non-mixtes avec une signalétique adaptable. Les vestiaires ont été conçus avec des cabines de douches individuelles, des miroirs, des prises électriques, et des tablettes de rangement.



**Promouvoir le vélo comme pratique non genrée** via la réhabilitation d'un anneau cyclable

**Diagnostic sportif du territoire**  
Sondage des attentes des habitant-es. S'il ne ciblait pas exclusivement les femmes, l'étude a tout de même révélé que celles-ci souhaitent pouvoir pratiquer librement, à tout moment, notamment dans des espaces publics adaptés.



# Axe 3 : Contribuer à l'égalité pour toutes et tous

*Accompagner, soutenir, aider*



Distributeurs de protections périodiques gratuites dans les différents bâtiments municipaux

Rando footing 100% féminine pour promouvoir des itinéraires de pratique éclairés et sécurisés.

Une rando-footing 100 % féminine



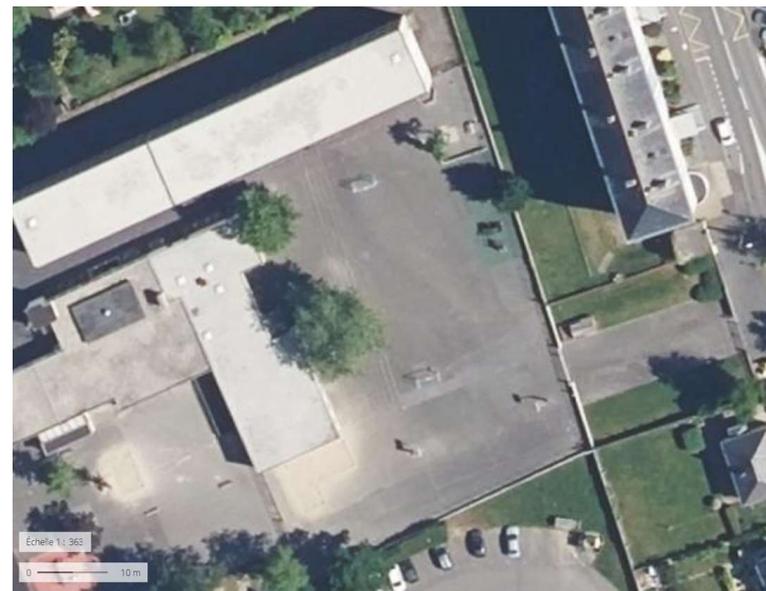
Après l'échauffement de rigueur, les participantes étaient pleines de punch !



Rendez-vous *Sous les Paupières des Femmes*, pour dire et écouter un féminisme en tous genres, pour plonger notre regard dans le féminin du monde et porter ses talents

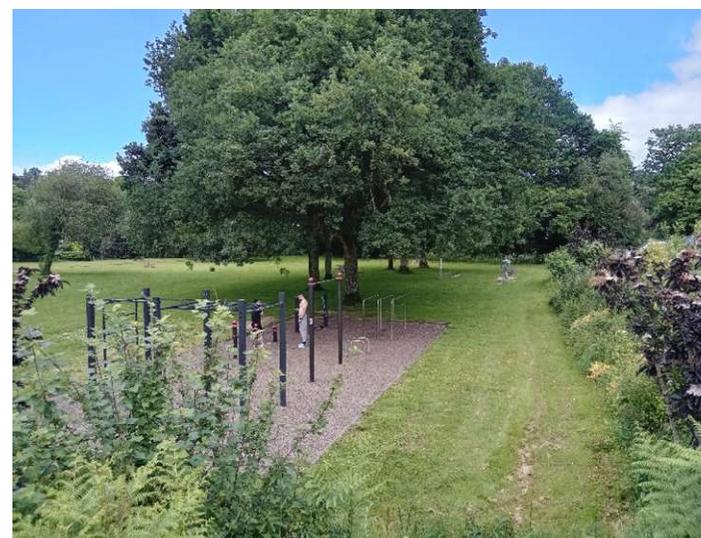
## [Zoom sur les cours d'écoles plus égalitaires]

- Un travail important a été mené sur la **transformation d'une cour d'école** Initialement entièrement enrobée avec un terrain de hand et de basket central (souvent accaparé par les garçons), elle a été **végétalisée et réaménagée** pour favoriser la mixité et la diversité des usages.
- Les jeux de ballon, qui occupaient tout l'espace, ont été déplacés, permettant l'aménagement d'un **terrain multisports**, d'un **espace de jeux avec un sol amortissant**, de **tables**, de **bancs**, d'un **préau**, d'un **amphithéâtre**, et d'espaces plus dégagés et végétalisés favorisant une multiactivité libre.
- Ce travail a été mené en concertation avec **les enseignant·es, les élèves et une équipe d'architectes**.
- Le nouvel espace multisport est désormais **ouvert à l'école** pendant le temps scolaire **et au quartier** en dehors, avec des **créneaux différenciés "filles" / "garçons"** pour encourager l'appropriation.
- Le projet a reçu d'excellents retours de la part des enfants et des réflexions sont **en cours sur les trois autres groupes scolaires** de Quimperlé.



## [Zoom sur l'aire de street workout]

- En 2021, une aire de street workout a été installée : elle attire du monde, mais restait très majoritairement fréquentée par des hommes, souvent en groupe.
- Pour répondre aux attentes spécifiques des femmes, de nouveaux agrès ont été installés à proximité : rameurs, steps, vélos elliptiques, twisters, agrès de fitness – visant des pratiques de santé, bien-être et forme, très plébiscitées, notamment par les femmes (fitness, yoga, course à pied...).
- Pour promouvoir cet espace, un événement a été organisé un samedi matin avec un coach sportif et le club de musculation de la ville, venu présenter l'usage des équipements.
- Une phase d'évaluation est à planifier pour cette année : des temps d'observation et l'usage d'une grille d'analyse permettront de mesurer si les agrès sont utilisés par les femmes, à quels moments, quels âges, etc.
- Une co-visibilité entre les deux espaces (street workout et agrès fitness) à noter.



# Axe 4 : S'engager publiquement pour l'égalité

## Se positionner, promouvoir, communiquer



Violentomètres affichés dans tous les vestiaires, gymnases, maisons des associations et ERP suite à une rencontre citoyenne lors de laquelle la question du consentement était remontée comme enjeu prioritaire



Dans le cadre du pôle d'échange multimodal (PEM), un espace récent de Quimperlé, le parvis devant la gare a été baptisé Simone de Bolardière, en hommage à une figure locale méconnue

Cette année, pour la première fois, Quimperlé Communauté (regroupant 16 communes) organise conjointement les journées européennes du patrimoine et du matrimoine. Un programme est en cours de constitution, rassemblant les événements et initiatives portés dans chaque commune.



Renforcement de la présence des femmes dans la toponymie quimperloise

# Axe 5 : Favoriser l'égalité au sein de la collectivité

*Agir, développer, informer*



## Formation de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes

Au travers de mini saynètes, les comédiens de la troupe *Impro Infini* abordent avec humour des enjeux primordiaux d'évolution de notre société : les questions d'égalité professionnelle, de parité, de lutte contre les violences physiques et psychologiques, contre les stéréotypes

Garantir une absence de discrimination dans les recrutements et la mobilité  
création d'un visuel dédié aux offres de recrutements





## TEMPS D'ÉCHANGE

Posez vos questions dans le fil de discussion





## Présentation du plan d'action Egalite Femmes-Hommes de Saint-Brieuc

Erell LATRY, chargée de mission Direction Générale

Renée MAZEO, Conseillère déléguée aux aînés, à la solidarité entre générations, au droit des femmes  
et à l'égalité femmes/ hommes



# Un plan d'action pour répondre à l'un des projets de mandat de la municipalité : la lutte contre l'urgence sociale



Si ces actions sont principalement destinées à réduire les inégalités historiques dont sont victimes les femmes, elles sont de nature à profiter à l'ensemble de la population, et principalement aux personnes les plus exposées aux injustices et aux inégalités (communauté LGBTQIA+, personnes âgées, personnes en situation de handicap...).

# 8 priorités

Éduquer et former à l'égalité entre les femmes et les hommes

Lutter contre le harcèlement dans l'espace public

Promouvoir l'égalité dans la politique de communication et d'animation de la ville.

Développer l'égalité dans les conditions de vie au travail et l'articulation des temps de vie

Équilibrer la place des femmes et des hommes dans l'espace public

Soutenir un accès égalitaire à la vie associative, sportive, culturelle et citoyenne

Faciliter un accès égalitaire à l'information et aux services en matière de santé

Favoriser la mixité des filières et des métiers et un égal accès aux postes à responsabilité.



# 35 actions

15 en interne

20 pour la population

1. Agir sur les contrats et les temps de travail précaires
2. Réaliser un guide « Travail et parentalité »
3. Veiller à une répartition égalitaire des avancements et promotions internes
4. Poursuivre la parité dans les jurys de recrutement et les nominations sur les emplois de direction
5. Former les référents égalité et les élus
6. Former et outiller les agents intervenant sur les temps péri-scolaires et extra-scolaires
7. Réaliser une exposition « tous les métiers sont mixtes »
8. Réaliser un questionnaire pour sensibiliser les agents de la DMRH à l'égalité femmes-hommes
9. Mettre en place un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes
10. Investiguer et sanctionner les situations de violences, de harcèlement et d'agissements sexistes
11. Créer une revue de presse sur l'égalité de genre
12. Acquérir des vêtements professionnels adaptés à chaque morphologie
13. Aménagement des locaux sociaux de chaque sexe dans les métiers genrés
14. Communiquer et accueillir des stagiaires pour renforcer la mixité dans la filière technique
15. Intégrer des clauses d'égalité dans les marchés publics



# 35 actions

15 en interne

20 pour la population

1. Aménager des cours d'écoles non-genrées
2. Observer l'activité des enfants pour réaménager les crèches
3. Féminiser les noms d'espaces et équipements publics
4. Mettre en place l'arrêt de bus à la demande la nuit
5. Communiquer sans stéréotype de genre
6. Réaliser une campagne de communication sur le harcèlement de rue
7. Veiller à une programmation des animations de la ville égalitaire
8. Illuminer l'Hôtel de Ville pour le « Orange Day » contre les violences
9. Inclure des critères favorisant l'égalité dans le budget participatif
10. Faire du Budget participatif des enfants, un budget de l'égalité
11. Inclure des critères d'égalité dans les modalités d'attribution des subventions aux associations
12. Organiser des marches exploratoires
13. Développer le dispositif « Où est Angela ? » contre le harcèlement de rue
14. Expérimenter le dispositif « J'allume ma rue »
15. Organiser les journées du patrimoine et du matrimoine
16. Organiser le mois du droit des femmes dans les bibliothèques
17. Mettre en place des distributeurs de protections hygiéniques gratuites
18. Créer un guide sur les violences sexistes et sexuelles
19. Faciliter la participation des femmes aux réunions de concertation
20. Associer les briochnes et les briochnins à la définition des priorités du 2ème plan d'actions égalité

# [Zoom : Aménager des cours d'écoles non-genrées]

- Double enjeu : végétalisation et mixité
- Associer les professionnels et les élèves à la réflexion pour mieux prendre en compte leurs réalités
- Expérimentation en cours : les toilettes mixtes



## ACTION 2.1 – AMÉNAGER DES COURS D'ÉCOLES NON GENRÉES



### Priorité

Éduquer et former à l'égalité entre les femmes et les hommes.  
Équilibrer la place des femmes et des hommes dans l'espace public.

### Contexte

À travers une consultation nationale des enfants de 6 à 18 ans, l'UNICEF a mis en avant que la cour de récréation est « un espace difficile à partager où les jeux des garçons sont le plus souvent priorités ». Edith Maruéjols, géographe du genre, Serge Paugam, sociologue, montrent que cela institue chez les groupes de filles « un sentiment d'injustice, et les filles intègrent très tôt l'idée que l'espace central de la cour n'est pas leur place ».

Cette réalité n'est pas anodine puisque cette occupation inégale de l'espace se traduit par la suite dans l'espace public. Les hommes se sentent légitimes à l'occuper là où la majorité des femmes ne fait qu'y passer.

### Descriptif de l'action

Afin de lutter contre ce phénomène d'occupation inégalitaire de l'espace, la ville réaménage progressivement ses cours d'écoles de manière « non genrée ». Ces actions d'aménagements, validées dans un schéma directeur depuis la rentrée scolaire 2022, seront accompagnées par un travail pédagogique de sensibilisation et la participation active des enfants.

- Co-construction et accompagnement des enfants dans l'aménagement des cour d'école.
- Sensibilisation des enfants et des adultes à l'égalité filles-garçons sur les temps scolaires et périscolaire.
- Formation des adultes dans l'accompagnement des projets d'enfants, l'animation des cours.
- Prise de conscience des stéréotypes et les déconstruire.
- Aménagement des cours en lien avec la Direction de l'Aménagement et des Déplacements.



### PILOTE

Direction de l'Action Educative,  
mission politique éducative  
et service éducation, enfance,  
loisirs



### CALENDRIER

Tout au long du mandat,  
selon le schéma directeur des  
aménagement des cours  
d'écoles



### INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre de cours aménagées,  
nombre d'actions de  
sensibilisation, de personnels  
formés  
Observation de l'occupation  
de l'espace par les équipes  
éducatives

# [Zoom : Mettre en place l'arrêt de bus à la demande la nuit]

- Autoriser les chauffeurs à s'arrêter en dehors des arrêts de bus afin de privilégier un arrêt intermédiaire plus proche du domicile pour les personnes empruntant les transports en commun la nuit.
- Action réalisée en collaboration avec l'Agglomération qui détient la compétence
- Actif depuis novembre 2024

**LA NUIT, DESCENDEZ AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS !**

**LIGNES NOCTUB,**  
vous pouvez descendre entre 2 arrêts\* sur les lignes :

N1 N2 N3 N4

Descente à la demande

www.tub.bzh

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

\* DEMANDE À RÉALISER AUPRÈS DU CONDUCTEUR LORS DE VOTRE MONTÉE DANS LE BUS

## ACTION 2.4 – METTRE EN PLACE L'ARRÊT DE BUS À LA DEMANDE LA NUIT

**Priorité**  
Lutter contre le harcèlement dans l'espace public.  
Équilibrer la place des femmes et des hommes dans l'espace public.

**Contexte**  
La loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes a créé l'incrimination de « l'outrage sexiste », permettant aux forces de sécurité de verbaliser le harcèlement de rue. En 2021, 2175 infractions d'outrages sexistes avaient été enregistrées en France, l'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) démontrant que seules 2 % des victimes portent plainte. 9 victimes enregistrées sur 10 sont des femmes et 99 % des personnes mises en cause sont des hommes.

Une enquête publiée par l'Ifop en 2018 indiquait que huit françaises sur dix déclaraient avoir déjà été confrontées au cours de leur vie à au moins une forme d'atteinte ou d'agression sexuelle dans la rue ou les transports en commun. Sur le périmètre restreint à la police nationale, les transports en commun concentrent près de 20 % des outrages sexistes enregistrés.

Ces actes constituent une source d'insécurité pour les femmes, les obligeant à adapter leur comportement, leur tenue ou les lieux dans lesquels elle se rendent, et conduisent à l'appropriation de l'espace public par certains hommes.

A Saint-Brieuc, une baisse de fréquentation par les femmes est observée tôt le matin et tard le soir dû à un sentiment d'insécurité.

**Descriptif de l'action**  
Tous les jours de la semaine à partir d'une heure définie, afin de sécuriser les trajets à la descente du bus, les femmes ou les hommes voyageant seuls pourront demander au chauffeur de s'arrêter entre deux arrêts afin de les rapprocher de leur domicile.

PILOTE	CALENDRIER	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Direction Aménagement & Déplacements, service déplacements	À partir de 2023	Statistiques générées du nombre de demandes d'arrêts entre deux arrêts la nuit Impact sur le sentiment d'insécurité

## [Zoom : Féminiser les noms d'espaces et équipements publics]

- Volonté première des élus de débaptiser et rebaptiser des rues mais très coûteux
- La décision a donc été prise de se concentrer sur la dénomination des nouveaux espaces et équipements publics
- Sur les 16 dénominations réalisées, 9 portaient sur des personnalités dont 8 femmes



# [Zoom : Organiser des marches exploratoires]

- Dispositif à destination de l'ensemble des acteurs du territoire : agents, élus, habitants, commerçants, police, etc.
- Marches urbaines de repérage pour réaliser un diagnostic sensible avec les participant.es de l'existant et des éventuels projets : peut être général ou thématique
- Une marche exploratoire avec les commerçant.es du centre-ville et les associations féministes en projet



## ACTION 2.12 – ORGANISER DES MARCHES EXPLORATOIRES



### Priorité

Équilibrer la place des femmes et des hommes dans l'espace public.

### Contexte

80% de la population française vit aujourd'hui en ville. Dès lors l'espace urbain constitue pour la grande majorité d'entre nous un environnement quotidien et familier auquel nous sommes si habitués que nous ne l'interrogeons plus.

Pourtant de nombreux travaux mettent en exergue que les espaces publics urbains sont aménagés par les hommes, pour les hommes. Cette réalité a d'importantes conséquences : les aménagements de la ville sont pensés sans les femmes qui ne sont pas actrices de ces projets. De fait, leurs vécus dans l'espace urbain (sentiment d'insécurité, harcèlement de rue, etc.) ne sont pas pris spécifiquement en compte dans les phases de réflexion des projets.

### Descriptif de l'action

Des marches exploratoires, principalement en soirée, seront organisées avec des représentants de la collectivité, des habitants, des associations. En amont les lieux seront identifiés, ciblés, et une grille simple d'analyse sera construite.

Ces marches permettront de réaliser un diagnostic, soit de l'existant, soit en amont de projets d'aménagement à venir. Elles viseront à identifier les points faibles de notre espace urbain, les éléments de l'environnement susceptibles d'affecter le sentiment de sécurité, d'occasionner des risques d'agressions...



PILOTE

Direction de la Cohésion Sociale et du Vivre Ensemble - CLSPD



CALENDRIER

Tout au long du mandat



INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre de marches organisées et de participants

Prise en compte des diagnostics dans les projets d'aménagement

# [Zoom : Développer le dispositif « Où est Angela ? » contre le harcèlement de rue]

- Mobilisation, sensibilisation et formation des commerçants pour les faire rejoindre le dispositif « Où est Angela »



## Comment fonctionne le dispositif ?

- Les établissements partenaires affichent un sticker ou logo Angela sur leur vitrine, signalant leur appartenance au dispositif.
- Toute personne en détresse peut entrer dans un de ces lieux et demander « Angela » au personnel.
- Le personnel, formé et sensibilisé, accueille la personne, la met à l'abri, lui apporte assistance (appeler un proche, un taxi, la police, etc.), et lui offre un espace sécurisé le temps nécessaire, sans jugement ni question sur la situation

## ACTION 2.13 – DÉVELOPPER LE DISPOSITIF « OÙ EST ANGELA ? » CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE

### **Priorité**

Lutter contre le harcèlement dans l'espace public.  
Équilibrer la place des femmes et des hommes dans l'espace public.



### **Contexte**

La loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes a créé l'incrimination de « l'outrage sexiste », permettant aux forces de sécurité de verbaliser le harcèlement de rue. En 2021, 2175 infractions d'outrages sexistes avaient été enregistrées en France, l'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) démontrant que seules 2 % des victimes portent plainte. 9 victimes enregistrées sur 10 sont des femmes et 99 % des personnes mises en cause sont des hommes.

Une enquête publiée par l'Ilop en 2018 indiquait que huit françaises sur dix déclaraient avoir déjà été confrontées au cours de leur vie à au moins une forme d'atteinte ou d'agression sexuelle dans la rue ou les transports en commun.

Ces actes constituent une source d'insécurité pour les femmes, les obligeant à adapter leur comportement, leur tenue ou les lieux dans lesquels elle se rendent, et conduisant à l'appropriation de l'espace public par certains hommes.

### **Descriptif de l'action**

Afin de lutter contre ce phénomène, la Ville et ses partenaires (Festival Art Rock, Bonjour Minuit, le Bistrot de la Poste...) ont choisi de s'associer pour constituer un réseau de commerces et équipements culturels prêts à venir en aide aux personnes en situation de harcèlement de rue.

Le principe du dispositif est de permettre à une personne qui se sent harcelée de se rendre dans un établissement refuge identifié par un autocollant et de demander « Où est Angela ? », manière discrète de demander de l'aide au commerçant afin d'être mis à l'abri. Les établissements refuges sont sensibilisés à la conduite à tenir par un support remis par le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles.



### PILOTE

Direction de l'Urbanisme et de l'Attractivité, service commerce et attractivité



### CALENDRIER

Depuis septembre 2021

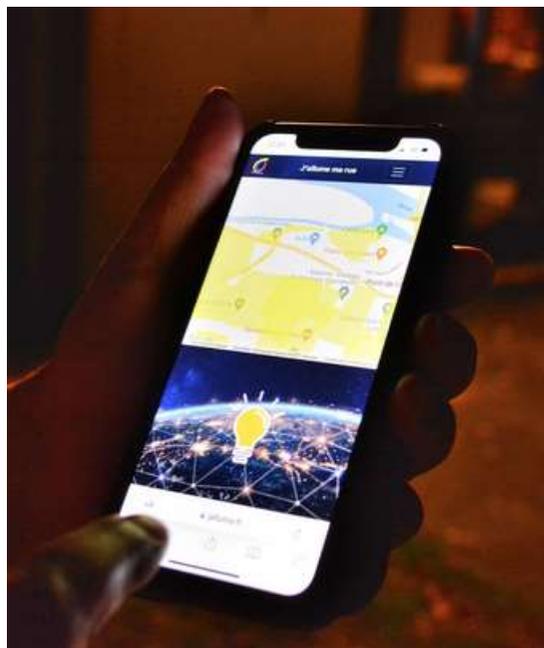


### INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre d'établissements refuges et nombre de victimes à s'être présentées  
Impact du dispositif sur le sentiment d'insécurité des femmes et des hommes

# [Zoom : Expérimenter le dispositif « J'allume ma rue »]

- Dispositif expérimenté sur le quartier Saint Michel pour prendre le relai de l'extinction de l'éclairage à 22h
- Un premier bilan du dispositif positif mais pas de nouveau déploiement prévu pour le moment
- Une évaluation à mener auprès des habitants
- Des adaptations de nos horaires toujours en réflexion pour répondre aux besoins de la population



## ACTION 2.14 – EXPÉRIMENTER LE DISPOSITIF « J'ALLUME MA RUE »

### **Priorité**

Équilibrer la place des femmes et des hommes dans l'espace public.

### **Contexte**

Pour lutter contre la pollution lumineuse, néfaste pour la biodiversité et la santé humaine, et pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie, de nombreuses communes éteignent l'éclairage public dans tout ou partie de leur territoire à partir d'une heure déterminée. Saint-Brieuc ne fait pas exception.

Si le lien entre la sécurité réelle des personnes et l'éclairage public n'est pas clairement établi, selon un sondage Ipsos, 91 % des français soulignent le rôle de l'éclairage pour renforcer les conditions de sécurité le soir et la nuit. L'éclairage public contribue donc à améliorer le sentiment de sûreté, c'est à dire la perception subjective de sécurité. Le sentiment d'insécurité peut affecter les comportements des individus, qui tendent à éviter de sortir de chez eux lorsqu'il fait nuit. Il est susceptible d'affecter davantage les femmes qui se sentent déjà fragilisées dans les contextes urbains.

### **Descriptif de l'action**

« J'allume ma rue » permet de couper l'éclairage public une partie de la nuit, tout en laissant la possibilité aux habitants de rallumer selon leurs besoins de lumière. En se connectant à l'application, ils peuvent activer la lumière à l'endroit où ils se trouvent en appuyant sur le bouton « lampe ». La lumière restera active pendant un temps défini par la Ville. Grâce à la géolocalisation, il est également possible de configurer l'application pour que les zones traversées s'allument et s'éteignent automatiquement au gré des déplacements.

Le dispositif sera testé dans le quartier Saint-Michel, équipé de systèmes d'éclairage permettant d'expérimenter l'action, avant une possible extension à d'autres quartiers.



### **PILOTE**

Direction des Services Techniques, service voirie et réseaux divers



### **CALENDRIER**

À compter du 1er octobre 2022



### **INDICATEURS D'ÉVALUATION**

Statistiques générées du nombre d'utilisations, nouveaux secteurs équipés  
Impact du dispositif sur le sentiment d'insécurité des femmes et des hommes la nuit

**BUDGET** : 5800 € par armoire électrique

# [Zoom : Faciliter la participation des femmes aux réunions de concertation]

- Faciliter la participation aux réunions de concertation nécessite de questionner nos façons de faire.
- La parole des femmes est souvent issue de leur expérience quotidienne et mérite d'être entendue et valorisée, même si elle ne s'exprime pas toujours en termes généraux. L'enjeu est d'adapter les modalités, le contenu et la forme des échanges afin de prendre en compte leurs contraintes et réalités.



## ACTION 2.19 – FACILITER LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX RÉUNIONS DE CONCERTATION



### **Priorité**

Équilibrer la place des femmes et des hommes dans l'espace public.

### **Contexte**

Yves RAIBAUD, spécialiste de la géographie du genre, a mis en avant dans son livre paru en 2015 que « la ville est faite par et pour les hommes ». Les femmes et les hommes ne bénéficient pas du même « droit à la ville ».

Dans le cadre des réunions publiques et des procédures de concertation organisées par la Direction Aménagement et Déplacements pour les grands projets d'aménagement de la ville, il a été constaté que la parole des hommes prenait beaucoup plus de place que celle des femmes.

### **Descriptif de l'action**

Afin de faciliter la participation des femmes à la co-construction des aménagements publics pour une meilleure égalité d'usage, des solutions seront expérimentées au cours du mandat :

- Proposer des solutions de garde des enfants pendant les réunions.
- Réaliser des diagnostics en marchant non-mixtes.
- Adapter l'heure et le lieu pour permettre aux femmes de venir.



PILOTE

Direction Aménagement  
et Déplacements, service  
aménagement et espace public



CALENDRIER

À partir de 2023



INDICATEURS  
D'ÉVALUATION

Statistiques générées de la  
participation aux réunions de  
concertation et aux autres  
formes de consultation de  
la population sur les projets  
d'aménagement

Temps de parole des femmes et  
des hommes

# Les recommandations de Saint-Brieuc

## Bilan du 1<sup>er</sup> plan d'actions :

- + satisfaction face au taux de réalisation et à la dynamique que cela a impulsé en interne et à l'externe
- difficultés à mobiliser dans les services et à évaluer à la fois les ressources mobilisées et l'impact de ces actions.

## Les leçons qu'on en tire :

- L'importance de la coopération, mise en réseau, travail en synergie
- Le besoin de formalisation, missionnement, légitimation
- La nécessité de tenir compte de l'expérience de chacun.e

## 2ème plan d'actions : Tourné prioritairement vers les questions de sécurité.

Quelques actions envisagées : travailler l'expérience sensorielle dans les espaces publics, penser la ville à travers le besoin du petit enfant, redonner leur place aux femmes dans l'espace et dans le débat public.



## TEMPS D'ÉCHANGE

Posez vos questions dans le fil de discussion





## Les Territoires Innovent

Où trouver les ressources du cycle ?

*Marianne Paboeuf, Région Bretagne*





# Retrouvez les ressources



Pour les Replays

Sur notre chaîne  **YouTube** [Les territoires innovent en Bretagne](#)



Publication des ressources du cycle d'animation sur le [site de la DREAL Bretagne](#), en accès libre (accès direct depuis la page d'accueil)



Pour suivre les actualités

Demandez à vous inscrire (QR code)  
[lesterritoiresinnovent@bretagne.bzh](mailto:lesterritoiresinnovent@bretagne.bzh)





# Nos prochains rendez-vous

Date à venir prochainement [[Webinaires](#)]

**Sobriété du foncier économique :**  
un rendez-vous de septembre 2025 !



**Merci pour votre attention !**

Bonne journée

